



ÉLECTIONS 2026

Renouvellement des instances du SDE35

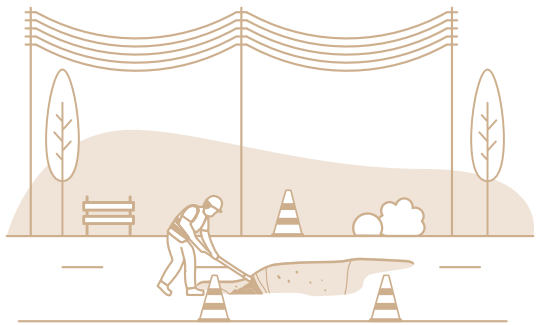
LA FICHE QUI VOUS
RÉSUME L'ESSENTIEL



Le SDE35 acteur public des énergies en Ile-et-Vilaine

► Les missions du SDE35

Le SDE35 est un syndicat départemental composé des communes, d'EPCI* et de la Métropole de Rennes dont l'activité est exclusivement consacrée aux enjeux énergétiques. Il œuvre au quotidien pour rendre possible les projets des élus locaux qui contribuent à la transition énergétique de l'Ile-et-Vilaine : sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables.



Amélioration de l'efficacité énergétique

Garantir la fiabilité du réseau électrique et accompagner le déploiement des nouveaux réseaux d'énergie : biogaz, chaleur renouvelable et hydrogène.



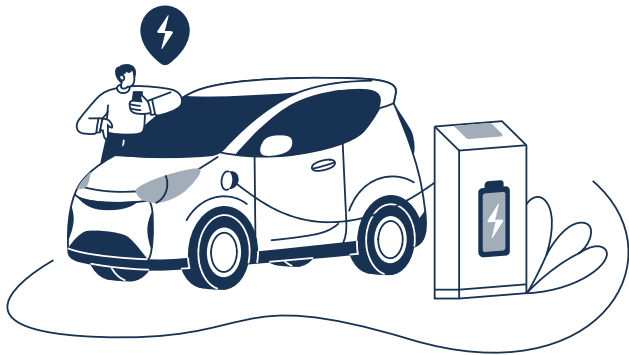
Exploitation du parc d'éclairage public

Mutualiser l'exploitation, la maintenance et la rénovation du parc d'éclairage public : 236 collectivités ont confié leur éclairage au SDE35, ce qui représente plus de 82 000 points lumineux.



Achats groupés d'énergie

Acheter de l'électricité ou du gaz sur les marchés ou en circuit court à travers des boucles d'autoconsommation collective pour améliorer la résilience en cas de nouvelle crise énergétique.



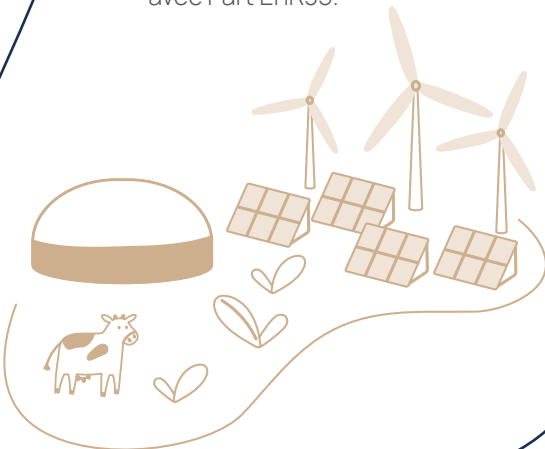
Développement de la mobilité décarbonée

Développer un réseau public de recharge pour véhicules électriques avec Bea-Ouest Charge, des AMI pour déployer des bornes privées sur l'espace public et des stations de distribution de Gaz-BioGNV pour les bus, bennes à ordures ménagères et les entreprises de logistique.



Déploiement des énergies renouvelables

Développer, cofinancer et exploiter des projets de production d'énergies renouvelables via la SEM Energ'iv. Mobiliser les citoyens, valoriser l'énergie en circuit court avec Part'EnR35.



Aide à la rénovation des bâtiments publics

Disposer d'un service clé en main, SERENE35, pour accélérer la rénovation de votre patrimoine et vous aider à faire des économies d'énergie : des diagnostics à la réalisation des travaux.



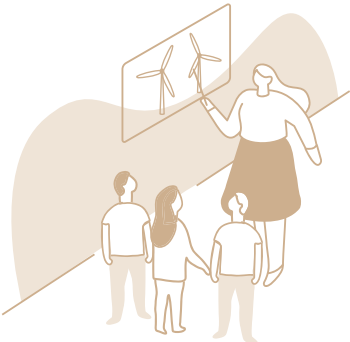
Lutte contre la précarité énergétique et soutien à la solidarité internationale

Financer des dispositifs d'accompagnement auprès de plusieurs structures spécialisées pour lutter contre la précarité énergétique, soutenir la coopération décentralisée à l'international via le 1% énergie.



Sensibilisation du jeune public aux enjeux de transition énergétique

Mener un programme pédagogique sur les énergies auprès du public scolaire en lien avec l'Éducation nationale et des associations locales expertes en animations.



Agenda

→ Premier comité syndical du SDE35 :

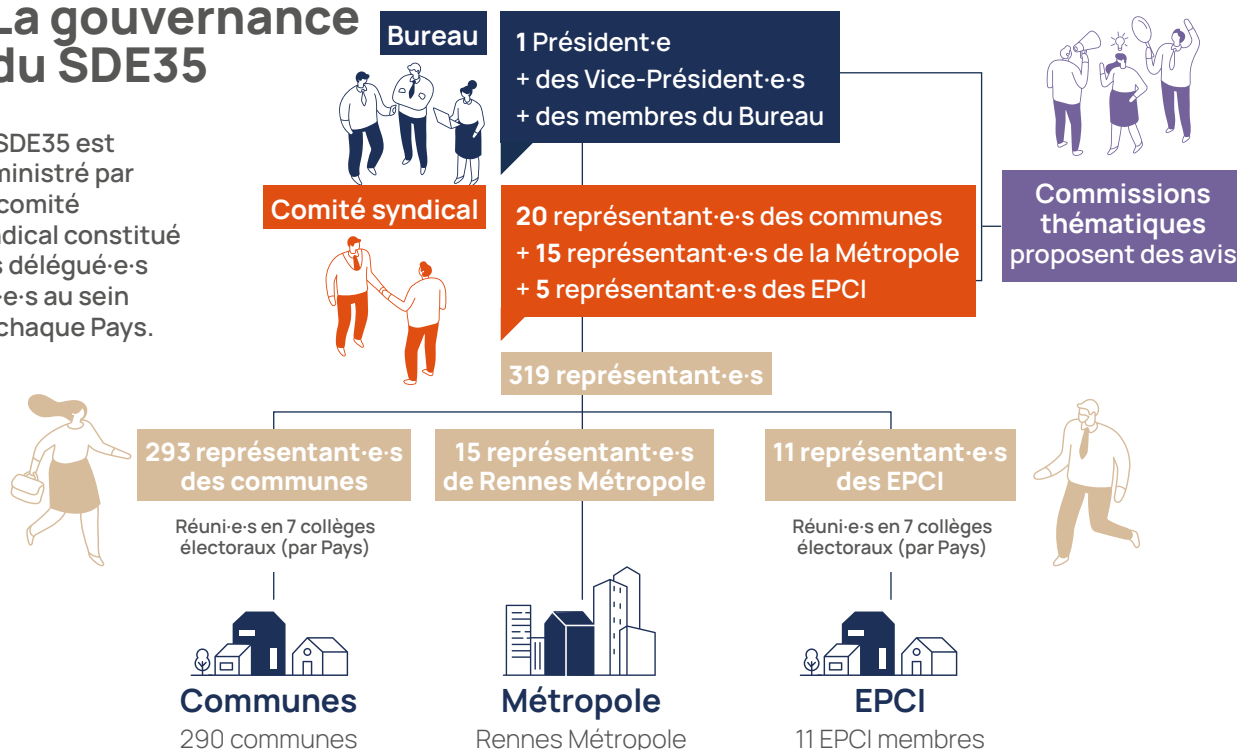
Mercredi 17 juin 2026

18h00
(élection du Bureau et de l'exécutif)

*Établissement Public de Coopération Intercommunale

La gouvernance du SDE35

Le SDE35 est administré par un comité syndical constitué des délégué-e-s élu-e-s au sein de chaque Pays.



Rôles des représentant-e-s des collectivités au SDE35

Nombre : 319 soit 1 par commune (ou 1 par tranche de 20 000 habitants) et par EPCI adhérent

Désignation : par délibération de sa commune ou son EPCI

Rôle : participe à l'élection des délégué-e-s de son Pays qui siégeront ensuite au comité syndical du SDE35 pendant tout le mandat. Pas de rôle décisionnel, mais sera le/la référent-e du SDE35 pour toutes les questions énergétiques de sa commune.

En pratique : accès aux formations, forum de l'énergie, rencontres thématiques proposées régulièrement par le SDE35 et ses partenaires (Enedis, GRDF, Sciences Po...).

Rôles des délégué-e-s du SDE35 (membres du comité syndical)

Nombre : 40 élu-e-s titulaires et 39 élu-e-s suppléant-e-s

Désignation : élu-e-s par les représentant-e-s des différents collèges

Rôle : participe au comité syndical (toutes les 6 semaines, actuellement le mercredi à 18h – en présentiel ou en visio) et vote les décisions. Participe, selon ses souhaits, aux commissions internes (préparation des décisions avec les services). L'exécutif du SDE35 (Président-e, Vice-Président-e-s) est élu parmi les délégué-e-s. Certains siègent dans les organismes satellites du SDE35 : SEM Energ'IV, Part'EnR35, Pôle Energie Bretagne.

En pratique : indemnités pour l'exécutif. Remboursement des frais pour les autres. Un parcours de formation dédié (avec Sciences Po), des séminaires réguliers.

Vous souhaitez être acteur de la transition énergétique en Ile-et-Vilaine ?

Rejoignez le SDE35 : elections2026@sde35.fr